

# *Réunion Délégué Syndical*

---

Jeudi 6 février 2020  
de 16h30 à 18h

Biologie Servier  
Salle Sully sur Loire

## **Information importante :**

La réunion est organisée  
en dehors du temps de travail



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

# 1. Remerciements et Nouveauté



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

# MERCI !

**Toute la section syndicale de Biologie Servier vous remercie pour votre engagement à nos côtés !**

C'est la première fois dans l'histoire de BS qu'une Section Syndicale d'Entreprise a été créée lors des élections du CSE en 2018.

**Après bientôt 2 années d'existence, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter depuis l'année dernière !**

Et pour preuve...

**Le Conseil Syndical de la Fédération Chimie Energie CFDT Centre Val de Loire a décerné le jeudi 23 janvier 2020 un prix à votre Délégué Syndical pour célébrer la plus forte progression enregistrée en nombre de nouveaux adhérents dans une Section Syndicale d'Entreprise au niveau des 6 départements du Centre Val de Loire entre septembre 2019 et janvier 2020.**

**Ce prix vous revient de droit.**



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

## Tournées de services et d'ateliers par le Délégué Syndical

**Tout Nouveau!**

Mise en place de **tournées de services et d'ateliers** à partir du mois de **février 2020** par votre **Délégué Syndical** clairement identifié **CFDT** pour :

- Etre au plus proche de vos préoccupations quotidiennes (réalité du terrain)
- Aller au contact des salariés experts de leur métier
- Porter des thèmes (activité quotidienne, QVT, avenir professionnel, égalité professionnelle, handicap, RPS, ...)
- Communiquer sur nos actions syndicales passées, en cours ou à venir
- Rencontrer nos adhérents et nos sympathisants
- Proposer l'adhésion



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir



Avez-vous des questions svp ?



TON DÉLÈGUÉ CFDT :  
PLUS QU'UN PORTE-VOIX ... UN PORTE-PAROLE !



## 2. Accord de Mobilité Professionnelle



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

## Accord de Mobilité Professionnelle

Suite à notre décision de quitter la table des négociations, quels étaient les risques encourus ?

1. L'application par la haute direction d'un accord unilatéral « au plus bas » ?

**NON**

Il aurait été compliqué pour la haute direction de prendre une telle décision au regard de l'histoire de notre Groupe et des valeurs qu'il prône.

2. L'application par la haute direction d'un accord unilatéral s'appuyant sur l'accord de mobilité travaillé par l'ensemble des Instances Représentatives des sites impactés par le projet Saclay ?

**OUI**



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

# Accord de Mobilité Professionnelle

Accord unilatéral signé le 19/12/2019

par la haute direction et les IRP de l'IdRS Suresnes/Croissy et de TES

Applicable depuis le 20/12/2019

**Nous estimons que tel qu'il est défini aujourd'hui, l'accord relatif aux mesures d'aides à la mobilité géographique des salariés concernés par le projet Saclay n'est absolument pas à la hauteur de l'enjeu de transformation de la Recherche du Groupe Servier.**

Nous avons demandé à la haute direction à plusieurs reprises qu'elle informe l'ensemble des collaborateurs sur les modalités de cet accord.



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir



## Accord de Mobilité Professionnelle

Ce type de négociation devait s'appuyer sur un vrai Dialogue Social.

C'était la **clé de voute de la réussite d'un accord « gagnant/gagnant »** pour l'ensemble des parties.

**Malheureusement pour nous tous, la haute direction n'a pas souhaité saisir cette occasion pour prouver qu'elle faisait le choix d'emmener le plus grand nombre de collaborateurs à Saclay.**



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

## Accord de Mobilité Professionnelle

### Catégorie de personnel concerné

Salariés **sans** clause de mobilité « Saclay » : **OUI**

Salariés **avec** clause de mobilité « Saclay » : **NON**

Une procédure d'accompagnement sera mise en place ultérieurement pour les salariés qui bien que concernés, ne suivront pas la mobilité vers l'Institut de Recherche Servier Paris-Saclay.



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

# Accord de Mobilité Professionnelle

## Mesures financières d'aides à la mobilité géographique

- Frais de déménagement\* :

Situation familiale	Volumes (m3)	De 50 à 200 kms	> 200 kms
Célibataire	18 m3	1.370 €	1.570 €
Avec Conjoint (mariage/PACS)	26 m3	1.770 €	1.970 €
Conjoint + 1 enfant	32 m3	2.070 €	2.270 €
Conjoint + 2 enfants	38 m3	2.370 €	2.570 €
Conjoint + 3 enfants	44 m3	2.670 €	2.870 €
Conjoint + 4 enfants	50 m3	2.970 €	3.170 €
Par enfant supplémentaire	6 m3	300 €	300 €

- Frais de transport et d'hôtel du salarié et de sa famille\*
- Frais de voyage en vue de la recherche du nouveau domicile\*
- Frais de garde-meuble dans la limite de 900 € TTC\*

\* Sur présentation des justificatifs correspondants et dans les limites fixées par la charte des frais professionnels en vigueur



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

## Accord de Mobilité Professionnelle



### Mesures financières d'aides à la mobilité géographique

- 4 jours congés supplémentaires recherche nouveau domicile
  - 3 jours fractionnables par journée entière
  - 1 jour fractionnable en 2 demi-journées sous réserve de respecter un délai de prévenance de 8 jours
- Frais de réinstallation\* :

Situation familiale	Frais de réinstallation
Célibataire/Couple	1.500,20 € TTC
Par enfant à charge	125,00 € TTC
Limite totale	<b>1.875,10 € TTC</b>

\* Sur présentation des justificatifs correspondants et dans les limites fixées par l'URSSAF



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

# Accord de Mobilité Professionnelle



## Mesures financières d'aides à la mobilité géographique

- Action logement : action Mobili'Pass pour accompagnement des salariés pour l'accession à la location ou à la propriété
- Frais de double résidence provisoire (durée 9 mois maximum) :

Dispositif	Frais de double résidence provisoire
Remboursement par mois au maximum	800,00 € TTC*

\* Dispositif avec conditions cumulatives à respecter

- Navette :
    - Souhait de pérennisation pour les élus
    - Engagement Groupe pour mise en place d'une durée de 3 ans minimum
  - PASS Navigo : 100% du coût pendant 18 mois après Mobilité Professionnelle\*
- \* Dispositif avec conditions à respecter

# Accord de Mobilité Professionnelle



## Mesures financières d'aides à la mobilité géographique

- Prime d'incitation à la mobilité professionnelle :

Proposée par la direction	Proposée par les élus	Obtenu après négociation
1.500,00 € HT	15.000,00 € HT	4.000,00 € HT*

\* Dispositif avec conditions à respecter

- Prime de déménagement :

Proposée par la direction	Proposée par les élus	Obtenu après négociation
1.500,00 € HT	15.000,00 € HT	8.000,00 € HT + 300 € HT par personne au foyer*

\* Dispositif avec conditions à respecter

# Accord de Mobilité Professionnelle



## Mesures financières d'aides à la mobilité géographique

- Aide au service d'Outplacement du Conjoint :

Proposée par la direction	Proposée par les élus	Obtenue après négociation
1.800,00 € HT	7.500,00 € HT	1.800,00 € HT*

\* Dispositif avec conditions à respecter

- Mesures au bénéfice des salariés supportant des contraintes pour des personnes handicapées ou en situation de dépendance avérée :

Frais de double résidence provisoire
12 mois au lieu de 9 mois*

\* Dispositif avec conditions à respecter



Avez-vous des questions svp ?





### 3. Consultation Soxia



## Consultation Soxia : Politique sociale, conditions de travail et d'emploi

Votre CSE a fait appel pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive au cabinet d'expertise comptable Soxia pour une **assistance à la consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et d'emploi pour l'exercice FY19 au 30/09/2019.**

Les informations suivantes ont été relevées par Messieurs Renaud NEGRE et Hugues NODET le 21/01/2020 lors du CSE extraordinaire :

- **Evolution des effectifs:** Nouveau pallier de baisse des effectifs depuis 2016 (-20%)
- **Pyramide des âges :** La **séniorisation** de l'effectif se poursuit, + de 58% de l'effectif a plus de 50 ans. Cet âge moyen élevé pose la problématique du maintien des compétences et de la volonté des personnes à s'inscrire dans le mouvement vers Saclay qui leur est imposé. **Côté + : Il reste 3 ans pour anticiper et s'occuper des personnes concernées afin de limiter la casse sociale.**

## Consultation Soxia : Politique sociale, conditions de travail et d'emploi

- **Pyramide des âges (suite)** : Dans un souci d'équité et de respect de la valeur « Prendre soin » vis-à-vis des collaborateurs qui seront en capacité d'aller à Saclay ou non, la direction doit proposer dès aujourd'hui quelque chose à chaque collaborateur pour qu'il puisse se projeter. Il faut anticiper les choses.

**Nous pointons aujourd'hui une iniquité de traitement des personnes.**

- **Effectif** : Le turn over se maintient autour de 7%. Sur 10 sorties, il y a 7 mutations, 2 démissions et 1 départ à la retraite.
- **Evolution de l'ancienneté** : Accroissement (particularité du Groupe), les salariés entrent dans le Groupe relativement jeunes et y font toute leur carrière.
- **Rémunération** : Hors indemnité de départ, la rémunération moyenne évolue à la hausse au gré des augmentations individuelles et des promotions.

## Consultation Soxia : Politique sociale, conditions de travail et d'emploi

- **Augmentations** : Il n'y a pas de politique salariale différente entre les catégories socio-professionnelles. La dispersion chez les cadres est plus importante. Les augmentations ralentissent depuis 2017 mais restent proches.
- **Formation professionnelle** : En regroupant les formations sur 3 niveaux (A, B, C) correspondant à **l'enrichissement métiers** qu'ils peuvent en percevoir, seuls 17% du volume horaire des formations ont un niveau **A**.

**Attention aux difficultés de se former dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) car les organismes en charge du dispositif ont clairement identifié que les salariés de BS se servaient de ce dispositif pour fuir une situation dont l'entreprise est responsable.**

La **cible V3** des métiers de la Recherche donne des pistes aux salariés **mais ce n'est pas suffisant.**



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

## Consultation Soxia : Politique sociale, conditions de travail et d'emploi

- **Formation professionnelle (suite) : Les moyens alloués au budget de la formation ne montrent pas la volonté de la direction de former le plus grand nombre.**

Aujourd'hui, quelqu'un qui veut sortir de son métier pour se projeter à Saclay n'est pas en capacité de bénéficier d'une formation pour pouvoir le faire si cela n'est pas en lien avec son métier actuel.

- **Entretien Professionnel : Possibilité non saisie par une partie des salariés. Ok pour les cadres et les TAM mais plus de la moitié des employés n'a pas suivi l'Entretien Professionnel. Ce point est source d'interrogation : les collaborateurs sont-ils fixés sur leur avenir, sont-ils dans l'expectative ou dans le non choix ?**

Le climat anxigène, l'impossibilité de se projeter et le manque de confiance en l'avenir en sont certainement la cause. Certaines personnes ne s'expriment pas du tout sur le sujet, même avec les représentants des salariés.



## Consultation Soxia : Politique sociale, conditions de travail et d'emploi

### En conclusion :

- La consultation du CSE est programmée le 20/02/2020.
- Nous rendrons notre avis sur les sujets qui ont été abordés le 21/01/2020.
- Le CSE souhaite **un message de la direction plus clair sur le fait que les collaborateurs doivent se prendre en main et ne plus compter sur l'entreprise.**
- **Nous avons changé notre mode d'expression pour que l'ensemble de nos messages soient clairement communiqués à la haute direction à chaque séance plénière du CSE.**

**« Verba volant, scripta manent »**

**« Les paroles s'envolent, les écrits restent »**



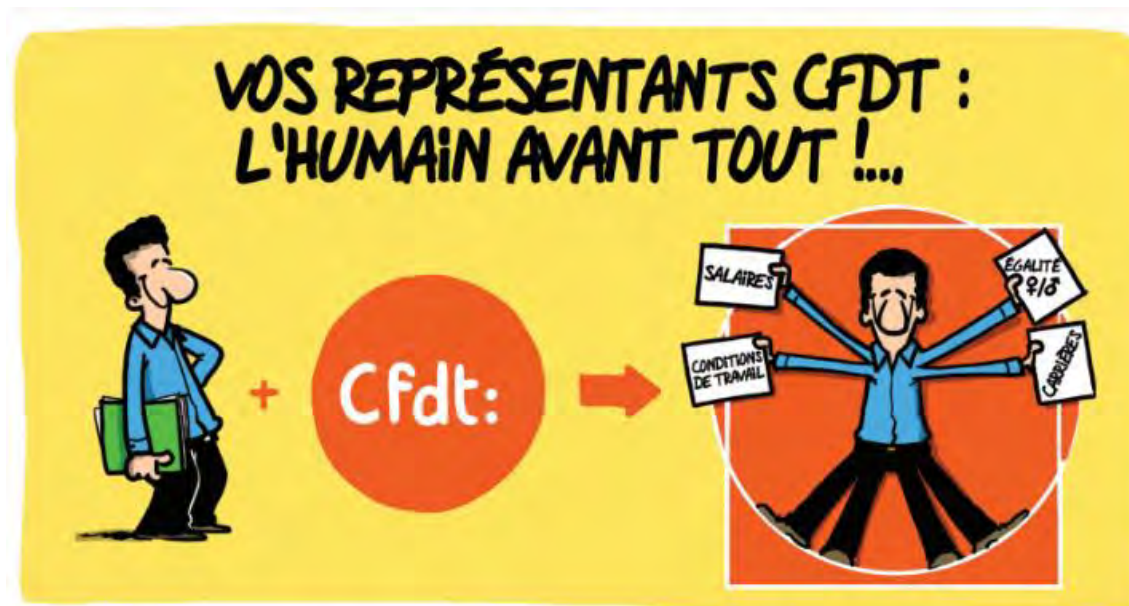
S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir



Avez-vous des questions svp ?



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir

**Quand plusieurs sont d'accord sur un point,  
quoiqu'ils aient peu de force,  
ils peuvent faire de grandes choses.**

Proverbe tibétain - Le trésor des belles paroles tibétaines (1858)



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir



# Toute la section syndicale CFDT de BS vous remercie de votre présence et votre participation



**Information importante :**  
La réunion a été organisée  
en dehors du temps de travail



S'engager pour chacun  
Agir pour tous



CSE BS  
Construisons notre avenir